



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

ENSEIGNEMENT

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES

Madame Delphine PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Afin d'assurer la fourniture de denrées alimentaires nécessaires aux besoins des services municipaux de la Ville de Niort et notamment les restaurants scolaires et les centres de loisirs, une procédure par voie d'appel d'offres ouvert a été conduite en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La durée du marché est de 2 ans.

La Commission d'Appel d'Offres du 29/06/2009 a procédé aux classements suivants :

n° lot	Fournitures de denrées alimentaires	Fournisseurs retenus	Montant minimum	Montant maximum	Rabais sur produits hors D.Q.E.
1	Produits laitiers, œufs frais, ovoproduits	Usval	100 000	300 000	3 à 15 %
2	Produits surgelés	Sodipa	130 000	350 000	25 %
3	Viande de veau sous vide	Producteurs réunis	30 000	100 000	0 %
4	Viande de porc sous vide	Achille Bertrand	25 000	80 000	6 %
5	Viande de volaille sous vide	S.D.A.	18 000	60 000	10 %
6	Fruits et légumes frais	Estaréllas	80 000	240 000	4 %
7	Conserves de légumes	Transgourmet	12 000	45 000	15 %
8	Conserves de poissons et de volailles	Transgourmet	15 000	60 000	15 %
9	Conserves de fruits	Transgourmet	10 000	40 000	15 %
10	Epicerie	Transgourmet	50 000	180 000	15 %
11	Viande de boeuf biologique sous vide	Achille Bertrand	30 000	120 000	6 %
12	Viande cuite et charcuterie sous vide	Achille Bertrand	10 000	40 000	6 %

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les comptes budgétaires suivants :

Service gestionnaire : 3110, chapitre 011, sous fonction 2511 et 4223, imputation 60623.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine PAGE